

ORDRES DE RENVOI

Le MERCREDI 23 octobre 1968

Il est ordonné,—Que le nom de M. Perrault soit substitué à celui de M. Caccia sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

Le JEUDI 14 novembre 1968

Il est ordonné,—Que les noms de MM. Paproski, McGrath et Marshall soient substitués à ceux de MM. Nowlan, Coates et Horner sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

ATTESTÉ:

Le Greffier de la Chambre des communes,

ALISTAIR FRASER.